



**MEDECINE NUCLEAIRE**  
**PET-CT [TEP/TDM]**  
Demande d'examen par  
Tomographie d'Emission de Positons

**Clinique Saint-Joseph, Liège**  
RDV : 04 224 88 36 - Résultats : 04 224 88 44  
Secrétariat : 04 224 88 31 - Fax : 04 224 88 40

Etiquette patient [sjl713demextomo1]	Taille : .....  Poids : .....
---	---

*Le patient doit être à jeun depuis au moins 6 heures avant l'heure de l'examen. Seule l'ingestion d'eau est autorisée. En cas de perfusion, toute solution glucosée ou d'alimentation parentérale doit être arrêtée 6 heures avant l'heure de l'examen et remplacée par du sérum physiologique.*

**A remplir impérativement (recto+verso) :** l'examen ne pourra être réalisé que si nous sommes en possession d'une demande d'examen correctement complétée.

**Traceur**

- <sup>18</sup>F-Fluorodéoxyglucose (FDG)     Autre : .....

**Indication**

- 442971 Examen pour des indications oncologiques
- 442676 Examen du cœur pour pathologie cardiaque
- 442691 Examen du cerveau en cas d'épilepsie
- 442713 Examen du corps entier pour pathologie infectieuse ou inflammatoire
- pour les pathologies neurodégénératives, voir demande spécifique
- 442750 Examen pour autre indication

**CT-SCAN**

- sans injection
- avec injection
  - Thorax
  - Abdomen
  - ORL
  - Cerveau

Détaillez l'**INDICATION clinique** justifiant la réalisation de l'examen selon les indications de l'A.R. du 24/12/2015  
[[http://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech\\_f.htm](http://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech_f.htm) ; numac=2015022560]

**CONTEXTE clinique** (bilan initial, traitements effectués, suspicion de récurrence, follow-up, évaluation de réponse, élévation de marqueur, résultats anatomopathologiques, résultats d'autres examens...) :

Le patient a-t-il bénéficié d'un PET-scan dans la période de **12 mois** pour la **même** indication ?  Oui  Non

« Les prestations 442971, 442713 et 442750 ne peuvent être attestées qu'une seule fois par période de 12 mois pour la même indication chez le même patient porteur de la même pathologie. Si l'action thérapeutique est influencée de manière décisive par un nouveau bilan, une seule répétition de la prestation peut être portée en compte pendant cette période de 12 mois pour la même indication chez le même patient porteur de la même pathologie. Une motivation claire est incluse dans le dossier médical, restant à la disposition du médecin-conseil. » (Extrait de l'A.R. du 31/12/2015 ; numac=2015022560).

**Justification clinique** de la répétition (à reprendre dans le dossier médical) :

il s'agit d'une autre indication oncologique de l'examen : laquelle : \*

l'action thérapeutique sera influencée de manière décisive par la répétition de l'examen pour la même indication :

Date et lieu de la **discussion multidisciplinaire oncologique (CMO)** : .....

\* évaluation réponse ? récurrence ? plan de traitement ? ...

### Comorbidités éventuelles pertinentes

- Diabète (! Prendre contact avec le service pour un équilibre glycémique et insulinique optimal)
- Traitement par metformine en cours
- Allergie au produit de contraste iodé
- Terrain atopique
- Insuffisance rénale
- Autre : .....

**Pour les femmes en âge de procréer : contraception en cours ?**  Oui  Non

L'examen est contre-indiqué en cas de grossesse ou de suspicion de grossesse : en cas de doute, la  $\beta$ -HCG sera contrôlée avant toute injection du traceur et prolongera la durée de l'examen.

Date, cachet et signature du médecin spécialiste prescripteur + téléphone de contact.